



COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT

des SERVICES PUBLICS de SEINE-MARITIME

Monsieur Le Préfet
7 place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN CEDEX.

Le 28.08.2025.

Objet : Préavis de grève pour la journée du 10 Septembre 2025, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles œuvrant dans les services de l'enfance

Monsieur le Préfet,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève **le 10 Septembre 2025 de 0 h à 24 h**.

En effet, les mesures annoncées dans le discours du Premier ministre, le 15 juillet 2025, pour la construction des prochains Projet de loi de finances (PLF) et du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026. Mettent en avant la poursuite de la rigueur budgétaire et de soumission au Capital. Ces mesures conduisent à la poursuite de la destruction des droits du travail, des services publics et à l'augmentation des inégalités sociales.

En dehors donc du ministère de la Défense, la cure d'austérité frappera chaque ministère et les « efforts » devront être partagés par soi-disant toutes et tous.

L'année 2026 sera une « année blanche », à laquelle s'ajoute le projet déjà tant entendu de travailler plus pour gagner moins en sacrifiant deux jours fériés et en ayant la possibilité de renoncer à la cinquième semaine des congés payés.

Et bien entendu, de nos rémunérations qui ne verraient pas, une année de plus, d'augmentation du point d'indice et toujours pas d'indexation sur l'inflation.

Pour les collectivités locales, c'est la promesse de réductions budgétaires à hauteur de 5,3 milliards d'euros, à ajouter à l'objectif du non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois au départ à la retraite. Cette nouvelle cure d'austérité aura pour conséquence une accélération de la détérioration des conditions de travail des agents publics et l'absence de réponses aux

besoins de la population.

Demander ces efforts à tous les travailleurs est une hérésie alors que le grand gagnant de ces annonces demeure le patronat qui se voit offrir de nouveaux cadeaux et la promesse de l'augmentation de ses bénéficiaires, à ajouter aux 211 milliards d'euros d'exonérations diverses qui partent dans la spéculation.

Dans ce contexte, l'heure est bien à la poursuite et à l'amplification de la mobilisation !

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la journée de mobilisation, le 10 septembre, avec les revendications suivantes :

- Renoncement au PLF et au PLFSS
- Augmentation des salaires et des pensions, et augmentation de la valeur du point d'indice de rémunération des fonctionnaires à 6 € dès 2025.
- Accès aux services publics et exigence de leur financement.
- Suppression du jour de carence pour toutes et tous et de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts de maladie ordinaire.
- Retour au recrutement massif dans les services publics et au remplacement de tous les départs

Ainsi conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la CSD CGT des services publics dépose un préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié-es du champ privé du logement social, de l'eau et du funéraire.

Nous appelons les agent-es et salarié-es à se mobiliser massivement, dans toutes les initiatives, actions et manifestations.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Natacha LEMAIRE
Co-Animatrice



Sophie HERLIN-MARTINEZ
Co-Animatrice



Copie à M. le Président du CDG 76.